



Évreux, le 22 février 2016

Prévention de la radicalisation Sensibilisation des acteurs sociaux du département

Le préfet communique

J'ai organisé, ce jour, aux côtés du Président du Conseil départemental, une réunion de sensibilisation des élus et des personnels territoriaux du Conseil départemental à la problématique de la radicalisation, en présence de Pierre N'Gahane, Préfet et Secrétaire général du Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD).

Cette réunion répond à la nécessité de mener une politique active de prévention de la radicalisation, en application du plan gouvernemental de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes établi en avril 2014. Son objectif est de prévenir le basculement de jeunes gens dans l'engagement radical violent qui peut conduire à des départs vers des zones de combat mais également de répondre aux familles confrontées à ce phénomène ainsi que, si nécessaire, de prendre en charge les jeunes identifiés comme radicalisés.

Dans ce contexte, une vaste campagne de sensibilisation a été engagée auprès des acteurs locaux avec en premier lieu, les chefs d'établissements scolaires, puis les maires du département. Aujourd'hui, ce sont les personnels territoriaux en charge de l'action sociale du conseil départemental qui bénéficient d'une action de sensibilisation afin de mieux faire connaître le phénomène.

À l'échelle départementale, une cellule de suivi de prévention de la radicalisation a été constituée. Elle réunit, sous mon autorité et celle de la Procureure de la République, les principaux services de l'État et partenaires susceptibles de jouer un rôle dans ce domaine (Rectorat, Conseil départemental, SPIP, PJJ, DDSC, UT DIRRECTE, ARS, Nouvel hôpital de Navarre, CAF...). Cette instance a pour mission de :

- recueillir les signalements émis au titre de la radicalisation,
- élaborer un diagnostic au regard de la radicalisation,
- définir et mettre en œuvre des actions d'accompagnement et de prise en charge.

À ce jour, 102 signalements ont été recensés, par le Centre National d'Assistance et de Prévention de la Radicalisation, après appel au numéro vert **0 800 005 696** ainsi que par des acteurs locaux. Il est toutefois utile de préciser et c'est heureux qu'une grande partie de ces signalements n'a pas révélé de radicalisation.

Nous devons tous nous mobiliser et faire en sorte que les différents services communiquent entre eux. Le décroisement doit être une exigence pour les différentes administrations concernées dans le combat que l'on mène contre le terrorisme.

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35